



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

SPORT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE



LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES FRANÇAISES ENGAGÉES DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

INTRODUCTION

Le dérèglement climatique et les enjeux sociétaux qui en découlent ne nous laissent plus le choix. Nous devons tous poursuivre nos efforts et accepter de modifier nos comportements pour réduire l'impact de l'Homme sur la planète.

Le sport, par ses valeurs et le nombre de personnes concernées (environ 34 millions de pratiquants en France dont près de 16 millions de licenciés dans nos clubs sportifs), est un vecteur essentiel pour défendre cette cause et agir concrètement.

Les fédérations sportives l'ont bien compris et se sont intégrées dans cette dynamique d'éco-responsabilité depuis de nombreuses années en contribuant, dès 2010, à la rédaction de la stratégie nationale de développement durable du sport (SNDDDS) et à sa réactualisation en 2015 avec la SNTEDDS ou encore en participant régulièrement aux travaux du Club « Sport et développement durable » des fédérations. Animé par la mission Sport et développement durable du ministère, ce club aspire à être un lieu de réflexion et d'échange d'informations et de bonnes pratiques.

C'est en effet en montrant l'exemple et en sensibilisant l'ensemble des acteurs (dirigeants, pratiquants, bénévoles, spectateurs) que les fédérations sportives tireront tous les bénéfices environnementaux, sociaux et économiques de leurs engagements.

Le ministère soutient et continuera à soutenir ces initiatives citoyennes et plus particulièrement lorsque leurs effets s'inscrivent dans la durée. Cette première sélection de « fiches acteurs » vient illustrer, par la mise en œuvre d'actions concrètes, cette dynamique positive de développement durable. Que l'ensemble des contributeurs de ces fédérations en soient ici vivement remerciés.

La directrice des sports
Laurence LEFEVRE

Retrouvez toutes les fiches acteurs sur www.developpement-durable.sports.gouv.fr/m/acteurs

SOMMAIRE

Fédération Française de Canoë-Kayak.....	P4
Fédération Française de Cyclisme.....	P6
Fédération Française de Cyclotourisme.....	P9
Fédération Française Handisport	P12
Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade.....	P15
Fédération Française de Randonnée Pédestre	P18
Fédération Française de Rugby.....	P21
Fédération Française de Surf	P24
Fédération Française de Tennis	P27
Fédération Française de Triathlon	P30
Fédération Française de Vol à Voile	P33
Fédération Française de Vol Libre	P36
Fédération Sportive et Culturelle de France.....	P38
Fédération Française de Tir	P42
Fédération Française de Tir à l'Arc	P47
Fédération Française de Tennis de Table	P50
Fédération Française d'Équitation	P53
Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique	p58



Crédit photo : FFCK/Nathalie Latimier

Fondée en 1931, la Fédération Française de Canoë-Kayak dispose d'une délégation de service public du ministère chargé des sports. Elle a pour but :

- De promouvoir, d'enseigner, d'organiser, de gérer les activités se pratiquant avec une embarcation propulsée à la pagaie, ainsi que les disciplines associées se pratiquant dans le même milieu naturel, sur le territoire métropolitain ou dans les départements et territoires d'outre-mer.
- De veiller, dans une perspective de développement durable, à la préservation du patrimoine naturel et à l'accès aux cours d'eau ; ainsi qu'aux autres sites permettant la pratique des sports de pagaies, du canoë, du kayak et des disciplines associées en eau-vive, eau calme et mer.

Chiffres clés

CONCERNANT L'OPÉRATION DE
NETTOYAGE DES RIVIÈRES :

550 KM
DE RIVIÈRES NETTOYÉES

700 M3
DE DÉCHETS RETIRÉS

PLUS DE
3500 PARTICIPANTS

Politique «DD» de la fédération

Depuis une vingtaine d'années, la FFCK œuvre à la libre circulation des engins nautiques non motorisés sur les cours d'eau, plans d'eau et mers, dans le respect de ces milieux et des autres usagers. Ainsi, la fédération a contribué à faire reconnaître dans les lois sur l'eau de 1992 et 2006 la libre circulation des engins nautiques non motorisés sur tous les cours d'eau ainsi que l'obligation d'aménagement et de signalisation de certains ouvrages pour assurer une circulation plus sécurisée. De plus, la fédération est engagée dans des programmes de formation, d'éducation et de sensibilisation à l'environnement.

Actions réalisées

- Le réseau d'alerte pour la nature destiné à lutter contre les multiples atteintes à l'environnement (décharges clandestines, carrières illégales, stations d'épuration défectueuses, rejets polluants).
- Les nettoyages de printemps (parcours de rivière) sous l'égide du ministère chargé de l'environnement et d'autres partenaires comme Surfrider Foundation Europe.
- La réalisation d'outils comme le guide méthodologique de mise en œuvre des Plans Départementaux des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) de Canoë-Kayak à destination aussi des collectivités territoriales.
- La méthode d'enseignement et d'évaluation « Pagaies Couleurs » avec son volet spécifique environnement intégré dans l'apprentissage de la discipline.
- Une assistance juridique à destination de ses adhérents.

Actions en cours

- Participation avec la Fondation Nicolas Hulot au programme : « J'agis pour mon patrimoine naturel » lors des journées du patrimoine en septembre.

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME



Par délégation du ministère chargé des sports, la Fédération Française de Cyclisme a pour objet de développer et d'organiser, sur tout le territoire français, le sport cycliste sous toutes ses formes et de défendre les intérêts des coureurs cyclistes. C'est la seule fédération habilitée à délivrer le titre officiel de Champion de France. Ces missions s'appliquent aujourd'hui à de multiples disciplines : cyclisme sur route, sur piste, VTT, BMX, Freestyle, cyclo-cross, polo vélo, cyclisme en salle et vélo couché. À chacune de ces pratiques correspond un ensemble de manifestations contribuant à la fois à un rôle d'éducation, de formation, d'intégration et de promotion.

Chiffres clés

**ACTIONS MENÉES PAR LA PATROUILLE
ECO-CYCLO :**

**80 000 CYCLO-SPORTIFS
ONT ÉTÉ EN CONTACT AVEC LA
PATROUILLE SUR LA SAISON 2013**

**80 VOLONTAIRES
COMPOSENT LA PATROUILLE 2014**



Politique «DD» de la fédération

L'environnement et le développement durable sont au cœur des préoccupations actuelles. Le cyclisme, par sa pratique non polluante et de pleine nature, a un rôle social et un impact économique qui sont propices pour développer des actions autour de ces problématiques. La FFC engage ainsi une démarche de manifestations éco-responsables à travers le programme Eco-Cyclo.

Actions réalisées

La genèse du programme Eco-Cyclo :

- Les politiques contractuelles intègrent le développement durable et le respect de l'environnement dans les schémas de développement des territoires.
- Les territoires utilisés lors du déroulement des épreuves cyclistes sont souvent des espaces de pleine nature uniques et parfois protégés.
- La fédération intègre le développement durable dans ses programmes et ses statuts.
- Les dirigeants, opérateurs, comités d'organisation d'évènements et les pratiquants ont maintenant le devoir de tenir compte de ces valeurs, au regard du législateur, des pouvoirs publics et des gestionnaires des espaces utilisés.

Afin d'illustrer clairement l'association du sport cycliste et des enjeux environnementaux, le programme Eco-Cyclo, soutenu par la FFC, transmet une image valorisante et responsable de l'activité cyclosportive. Les interventions de la Patrouille Eco-Cyclo sont porteuses de ces valeurs, qui sont résumées dans les 3 articles de la charte Eco-Cyclo :

- La nature est belle et la route n'est pas une poubelle, en toutes circonstances, promenade, entraînement ou compétition, je conserve déchets et emballages en attendant le lieu prévu pour m'en débarrasser.
- Je respecte les règles du code de la route, mon casque est mon compagnon de route le plus fidèle.
- Le cyclisme est un sport merveilleux, excellent pour la santé, je ne gâcherai pas ma chance et ces instants de bonheur par la prise de médicaments néfastes et interdits.

Environnement

Social

Economie

Gouvernance



Actions réalisées (suite)

Le programme Eco-Cyclo est un axe fort du Plan d'Actions pour un Cyclisme Durable de la FFC. Il permet notamment :

- L'évolution des mentalités et des comportements des pratiquants.
- L'engagement des instances sportives.
- Le sens des responsabilités des opérateurs.
- Les contraintes administratives.
- Le développement de l'usage du vélo comme moyen de transport.

Tous ces paramètres doivent permettre une véritable prise de conscience, dans le but d'associer les enjeux environnementaux aux activités cyclistes. Le Plan d'Actions pour un Cyclisme Durable de la FFC est mis en œuvre pour que les questions environnementales soient abordées sereinement par tous les dirigeants, les opérateurs et les pratiquants.

La fédération est soucieuse de la santé des sportifs et le cadre dans lequel ils évoluent. Il lui appartient de transmettre ces valeurs, et des terrains de jeux intacts à destination des générations futures.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME



La Fédération Française de Cyclotourisme gère la pratique du tourisme à vélo route et VTT. Elle propose un large éventail d'activités à l'exception de la compétition. La fédération est reconnue d'utilité publique et est délégataire pour « l'activité cyclotourisme ».

En chiffres, la Fédération Française de Cyclotourisme, c'est 127 000 adhérents, 95 comités départementaux, 23 comités régionaux, et 3 100 clubs.



Chiffres clés

1 PERSONNE DU SIÈGE
FÉDÉRAL FORMÉE À LA RÉALISATION
DE BILANS CARBONE
1 BILAN CARBONE
RÉALISÉ
SUR UN ÉVÈNEMENT NATIONAL DE LA
FÉDÉRATION

20 MANIFESTATIONS
NATIONALES RESPECTANT LA
POLITIQUE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA FÉDÉRATION

Environnement

Social

Economie

Gouvernance

Politique DD de la fédération

Depuis 2008, la fédération a créé une commission nationale « Développement Durable », permettant de réaliser divers travaux et actions jusqu'en 2012. Pour le mandat 2013-2016, la commission nationale « Développement Durable » a été complètement renouvelée et a eu pour principale mission, en début de mandat, de répertorier les actions éco-responsables mises en place par les clubs et structures affiliés à la fédération. Cet état des lieux a permis de définir les actions prioritaires à mettre en place.

Actions réalisées

- Notion de Développement Durable figurant dans les statuts de la fédération.
- Existence d'une commission nationale « Développement Durable » depuis 2008.
- Création d'un code de bonne pratique « nature ».
- Création d'une charte du pratiquant route et VTT .
- Élaboration d'un guide de création des itinéraires permanents et temporaires de randonnée VTT.
- Signature d'une convention avec l'Office National des Forêts.
- Signature d'une convention avec la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France.
- Réduction de l'impact des éditions papiers de la fédération (utilisation privilégiée de papier recyclé, d'encre respectueuses de l'environnement, etc).
- Formation « Bilan Carbone » suivie par un membre du siège fédéral.
- Bilan Carbone de la Maxi-Verte 2013, événement national VTT.
- Plusieurs manifestations nationales labellisées entre 2011 et 2015 par le Comité National Olympique et Sportif Français - label « Développement Durable, le Sport s'engage » (Semaine nationale et européenne des Jeunes, Semaine fédérale internationale de cyclotourisme, Vertes Tout-Terrain).



Actions réalisées (suite)

- Installation d'une station de lavage VTT écologique et autonome (conçue par des étudiants) au centre cyclotouriste « Les 4 Vents » à Aubusson-d'Auvergne.
- Actions engagées sur la « Semaine fédérale internationale de cyclotourisme » à partir de 2011 (démarche éco-responsable, accueil de personnes en situation de handicap, etc...).
- Recensement et bilan des actions éco-responsables mises en place par les comités régionaux, comités départementaux et clubs affiliés à la fédération (année 2015).

Actions en cours

- Elaboration d'un outil d'auto-évaluation relatif aux événements cyclotouristes éco-responsables à destination des structures et clubs affiliés à la fédération.
- Développement du plan vélo-santé.
- Plan de féminisation : amener les femmes à pratiquer le vélo de façon autonome (accueil au sein des clubs, randonnées, voyages itinérants, manifestations nationales « Toutes à Vélo », etc...).
- Accueil des personnes en situation de handicap au sein des clubs et des manifestations de cyclotourisme, développement du label « accueil handicap », formation (pilotes tandem et accueil au sein des clubs), partage de la pratique entre personnes en situation de handicap et valides sur les manifestations nationales.
- Nouveau plan de communication pour sensibiliser à la pratique d'un cyclotourisme durable.



FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT



L'objectif principal de la Fédération Française Handisport est de rendre accessible au plus grand nombre le sport pour les personnes en situation de handicap physique ou sensoriel.

Nos valeurs : Singularité, Autonomie, Accomplissement.

Nos garanties : Exigence, Service, Convivialité, Solidarité, Respect, Cohérence et Ouverture.

Nos programmes d'actions :

- Proximité au service de nos clubs.
- Réseau d'animation sportive et territoriale.
- Succès avec plus de réussite internationale.
- Atouts en affirmant nos spécificités.
- Expert en valorisant nos compétences.
- Open avec plus d'ouverture.

Chiffres clés

PRÈS DE
35000 LICENCIÉS
PLUS DE
40000 PARTIQUANTS
PLUS DE
1350 CLUBS
28 DISCIPLINES
SPORTIVES,
DE LOISIRS OU DE
COMPÉTITION DONT
19 PARALYMPIQUES
112 COMITÉS RÉGIONAUX
ET DÉPARTEMENTAUX

Politique «DD» de la fédération

La FF Handisport se concentre sur la question du développement durable depuis le début de la paralympiade en l'inscrivant au cœur du projet fédéral 2013-2016. Cette démarche nécessite une organisation interne et une méthodologie qui font l'objet d'une mise en place progressive. Au-delà des réflexions réalisées, une mobilisation du réseau est à mettre en place. Les Journées Nationales Handisport (JNH), congrès annuel du mouvement handisport (dès leur création en 2012 à La Rochelle) sont chaque année l'occasion d'affirmer cette ambition à travers de nombreux engagements :

- Regrouper ses principales réunions annuelles et réduire ainsi les déplacements et donc les émissions de CO2.
- Dématérialiser les Actes des Journées Nationales.
- Encourager les participants à optimiser leurs déplacements en les incitant à avoir recours à une plateforme de covoiturage ou le train avec le dispositif « billets congrès » et l'utilisation de transport en commun pour leur transfert vers le site de l'événement, depuis la gare en offrant un pass de transport.
- Valoriser des initiatives remarquables dans le cadre d'un appel à témoignage.
- Promouvoir le dispositif « Bouchons d'amours - fauteuils de sport ».
- Optimiser le tri des déchets au cours de l'événement.
- Favoriser le recrutement d'intervenants locaux.
- Privilégier les cadeaux de bienvenue issus de producteurs régionaux.
- Faciliter l'accès de l'événement aux personnes les plus lourdement handicapées.

Actions réalisées

- Partenariat dans le cadre de l'organisation des Eco-Games de Paris 2016 : Vincent Boury (athlète de haut niveau Tennis de Table Handisport, médaillé paralympique) était ambassadeur officiel de l'événement ; mise en place de sensibilisation à certaines disciplines handisportives (basket fauteuil), mise à disposition d'une exposition photos.

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Actions réalisées (suite)

- Formation de journaliste à l'audiodescription dans le cadre de l'Euro 2016 (http://www.developpement-durable.sports.gouv.fr/ressources/actualites/article/formation-sur-l-audiodescription?var_mode=calcul).
- Mise en place du service Aceco pour les personnes sourdes et malentendantes qui leur permet de joindre par téléphone tous les services fédéraux ainsi que tous nos comités régionaux et départementaux (<http://www.handisport.org/aceco-sourds/>).
- Formation d'accessibilité numérique de nos fichiers et contenus web aux personnes en situation de handicap sensoriel pour les salariés du siège en 2015 et les salariés de comité lors des JNH 2016, en partenariat avec la FAF.
- Mise en place systématique d'une démarche éco-responsable dans l'organisation d'événements nationaux avec notamment l'adaptation des cahiers des charges des événements.
- Coopération pour la campagne 10 gestes du sportif éco-responsable.
- Mise en place d'un nouveau site internet permettant le partage de documents dématérialisés. Cela a permis entre autre de réduire le nombre d'exemplaires papiers du Bulletin des Sports devenu le Guide Handisport (publication annuelle à destination de tous nos clubs et comités).
- Mise en place du tri au sein du siège fédéral.
- Réalisation de travaux de rénovation du siège fédéral avec notamment pour objectif une meilleure isolation du bâtiment afin de réduire l'empreinte carbone au regard des dépenses d'énergie pour le chauffage ou la climatisation.

Actions en cours

- Mise en place d'un dispositif de visio-conférence en partenariat avec ATOS pour limiter les déplacements.
- Développement sur l'extranet de différents modules : événements (calendrier), bénévoles, annuaire permettant la visibilité des actions de notre mouvement pour le grand public et l'implication de tous, et facilitant les contacts au sein des différentes entités du mouvement.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE



La Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade assure la promotion et le développement des activités sportives suivantes : escalade, canyoning et montagnisme incluant alpinisme, expédition, randonnée de montagne, raquette à neige et ski-alpinisme. Elle favorise la pratique pour tous les publics, anime et garantit le développement des pratiques qu'elle organise, en intégrant les dimensions sportives mais aussi le respect de l'environnement.

La fédération en chiffres :

96 000 licenciés (dont 42% de femmes), une progression de licences annuelles de 3,3% par an. 122 comités territoriaux (26 comités régionaux et 96 comités départementaux) en cours d'évolution pour s'adapter aux nouvelles régions. Plus de 1000 clubs.

Chiffres clés

93184 LICENCIÉS

1010 CLUBS

122 COMITÉS

TERRITORIAUX

40000 COMPÉTITEURS

250 ÉVÉNEMENTS

SPORTIFS PAR AN

Politique DD de la fédération

Extrait des statuts de la FFME, article 1 Objet : « *la FFME se donne pour mission de /.../, de veiller à la sauvegarde de l'intégrité et de la beauté de la nature en montagne, ainsi qu'à la protection des lieux naturels de pratique, en liaison avec les populations et les professions concernées, les autres fédérations et les collectivités locales. Dans cet esprit et dans celui de l'Agenda 21 du comité national olympique et sportif français, la FFME intègre la notion de Développement Durable et de responsabilité sociale et sociétale, ses règlements et les modes de gestion qui régissent de son fonctionnement, l'accomplissement des activités sportives et la tenue des manifestations sportives qu'elle organise ou qui sont organisées sous son égide /.../* ». Le Développement Durable se retrouve dans l'ensemble des orientations et choix de la fédération : il permet de donner plus de sens aux différentes actions de la fédération afin de mettre en œuvre une pratique pérenne et durable des activités de la montagne et de l'escalade.

Actions réalisées

De nombreuses actions réalisées au cours des olympiades 2009-2016 :

- Informer nos structures sur le développement durable à la FFME.
- Bilan Carbone de la fédération et production d'un outil simple de calcul des émissions de gaz à effet de serre lors des déplacements des clubs et comités.
- Des outils simples pour des événements sportifs et des manifestations éco-responsables ; accompagnement des structures demandant le label « Développement Durable, le sport s'engage ».
- Une éducation du licencié au Développement Durable tout au long de sa formation : intégration d'items « pratique responsable, citoyenne et durable » dans les progressions « passeports FFME ».

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Actions réalisées (suite)

- Intégrer les publics en situation de handicap dans nos clubs et nos équipes de France : avec des championnats du monde d'escalade à l'Accorhotels Arena en 2016 au cours desquels les finales Handi-escalade se sont déroulées en même temps et dans le même lieu que les finales valides.
- Travailler avec l'ensemble des acteurs concernés par la pratique en sites naturels pour une pratique durable dans le respect de toutes les réglementations.
- S'engager dans les emplois pérennes avec un accompagnement des clubs et comités employeurs.
- Favoriser l'accès de nos clubs aux très jeunes enfants (baby escalade) et aux publics en situation de handicap.
- Favoriser la mixité dans les structures fédérales et particulièrement dans les instances dirigeantes (parité adoptée dans les comités directeurs nationaux et territoriaux).

Actions en cours

- Développement d'une pratique « Santé » dans nos activités.
- Activation et mise en place du « plan citoyen fédéral ».
- Développement des structures artificielles d'escalade tout particulièrement dans les quartiers politiques de la ville et dans les zones de revitalisation rurale.
- Activation du Service Civique à la fédération.
- Poursuite des actions en faveur du respect de l'environnement dans toutes nos activités.
- La mise en place de structures artificielles d'escalade dans les quartiers apportera une diversité parmi les licenciés.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RANDONNÉE PÉDESTRE



Reconnue d'utilité publique, délégataire du ministère chargé des sports pour la randonnée et le long-côte, la Fédération Française de la Randonnée (FFRandonnée) crée, balise et entretient les chemins de randonnée (actuellement, 120 000 km de GR®, GR® de Pays et PR labellisés).

S'appuyant sur son réseau de 3 491 associations, ses comités régionaux et départementaux, elle développe :
la pratique sportive, le tourisme par le loisir, la découverte et la sauvegarde de la biodiversité ainsi que de l'environnement, le développement des territoires en tant qu'usager de la nature, l'activité préserve le bien-être et la santé.

Le nombre de licenciés à ce jour est de 238740.

Chiffres clés

1 PERSONNE
FORMÉE

ET DÉDIÉE AU BILAN CARBONE

230 000 ADHÉRENTS

20000 BÉNÉVOLES

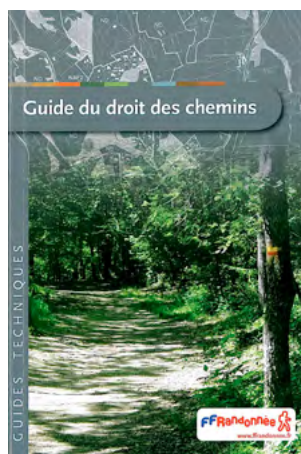
116 COMITÉS

3450 CLUBS

180000 KM

DE SENTIERS BALISÉS

240 TOPO-GUIDES



Politique «DD» de la fédération

Le groupe de travail Développement Durable, protection des chemins et de l'environnement de la FFRandonnée dont la note d'orientation politique a été validée par le comité directeur fédéral en janvier 2016, s'attache à faire connaître et reconnaître la Fédération comme acteur du Développement Durable, de la protection de l'environnement et des chemins à travers :

1) Des actions concrètes :

- Apporter aide et conseils aux comités confrontés à des questions ou des conflits relatifs à la protection des chemins et itinéraires.
- Participer activement à la promotion et l'utilisation de l'outil Suricate - sentinelle des sports de nature.
- Faire une mise à jour du guide du droit des chemins.
- Réactiver le concept Eco-vigilance incendies.
- Être à l'écoute des propositions.

2) Des actions militantes et un engagement effectif :

- S'associer aux campagnes lancées par ses partenaires et initier elle-même des actions ou campagnes telles que « sauvons nos chemins ».
- Afficher sa volonté d'agir.

3) Une communication adaptée :

Après de son réseau : faire connaître son engagement par la parution d'informations récurrentes dans ses publications internes, dans ses formations, tenir son réseau informé régulièrement, l'associer à ses actions.

Après de ses partenaires environnementaux : multiplier les rencontres pour élargir son cercle relationnel.

Après du grand public : faire paraître des informations récurrentes sur son site Internet, sur les réseaux sociaux, dans Passion Rando (magazine trimestriel) et sur ses manifestations nationales.

Après des pouvoirs publics : les déclinaisons citées en points 1 et 2 fourniront les éléments propres à faire reconnaître la FFRandonnée. Cela passe également par la constitution d'un cercle relationnel élargi, à renouveler au gré des mouvements des acteurs publics.

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Actions réalisées

- Participation à la Stratégie Nationale vers un Développement Durable du Sport.
- Démarche qualité autour de la labellisation et l'homologation des sentiers.
- Intégration dans les productions de la FFRandonnée (topo guides et sites internet) de contenus pédagogiques contribuant à informer et sensibiliser les usagers des sentiers, au Développement Durable et à la protection de l'environnement.
- Réalisation du Guide du droit des chemins.
- Audition par le Sénat, à sa demande, sur l'imprescriptibilité des chemins ruraux (proposition de loi visant à renforcer la protection des chemins ruraux).
- Propositions d'amendements concernant la Servitude de marchepied dans le cadre de la loi de transition énergétique.
- Campagne et diffusion d'une plaquette Eco-vigilance incendie.
- Election au bureau de la Fédération des parcs naturels régionaux de France.
- Convention avec l'Office National des Forêts et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux .
- Propositions d'amendements à la Loi Biodiversité (protection des chemins).

Actions en cours

À l'externe :

Relations avec les parcs nationaux de France.

- Développement des relations avec les fédérations d'usagers et gestionnaires d'espaces naturels et agricoles (FNSEA, forestiers privés et chasseurs).
- Prise en compte de la préservation et de la protection des chemins ruraux.

En interne :

- Amélioration de la prise en compte du Développement Durable dans les modules de formation animateurs et baliseurs.
- Prise en gage de la pérennité des chemins de randonnée, dans les formations et accompagnement des responsables associatifs.
- Plaquette de communication « Environnement, développement durable, chemins ».
- Mise à jour du « Bilan Carbone » déjà effectué au siège.



La Fédération Française de Rugby a la charge d'organiser et de développer le rugby à XV et le rugby à VII en France. Elle connaît actuellement une phase d'expansion puisqu'elle accueille plus de 450 000 licenciés, dans 1827 clubs répartis dans 34 Comités Territoriaux (dont 7 en Outre-mer) et 102 Comités Départementaux.

À ce stade de son développement, la FFR a souhaité réfléchir aux moyens nécessaires pour poursuivre cette ascension. Le Développement Durable a donc été l'un des quatre chantiers lancés à l'occasion des Assises Nationales du Rugby Français en 2012, reflétant la volonté réelle de la FFR d'engager les réflexions sur l'avenir du rugby dans une logique de Développement Durable et responsable.

CHIFFRES CLÉS

35 ASSOCIATIONS

SOUTENUES DEPUIS 2005 LORS DU
TOURNOI DES VI NATIONS

52 HEURES

DE MOBILISATION ET

330 BRACELETS TREEZ

FINANCÉS LORS DE L'OPÉRATION DE
COMPENSATION CARBONE

TOURNOI DES VI NATIONS

1ER ÉVÉNEMENT SPORTIF

AUDIO-DÉCRIT À LA

TÉLÉVISION FRANÇAISE

373 000 KM

DE DÉPLACEMENTS ÉVITÉS GRÂCE À LA
VISIO-CONFÉRENCE SUR LA SAISON
2015 / 2016

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Politique DD de la fédération

La FFR a, depuis les travaux des Assises Nationales du Rugby Français en mars 2012, défini et mis en œuvre sa stratégie de Développement Durable & Responsable, qui s'inscrit en cohérence avec la mission d'intérêt général que la fédération porte en tant que délégataire de service public. La volonté de la FFR est d'engager l'avenir du rugby dans une logique de développement responsable et social. C'est une opportunité unique de créer une dynamique fondée sur les valeurs de solidarité et de responsabilité inhérentes au rugby.

Pour cela, quatre enjeux clés ont été identifiés, sur lesquels nous agissons concrètement :

- Préserver la santé et développer le bien-être des pratiquants : prévenir les risques, valoriser le bien-être par le sport, lutter contre les addictions.
- Le rugby, sport solidaire : renforcement des actions de solidarité, telles que le soutien à la Fondation Albert Ferrasse.
- La FFR, fédération citoyenne : prise en compte effective des enjeux sociétaux et environnementaux (mise en place de la minuterie des luminaires dans les locaux de la FFR, tri des biodéchets).
- L'organisation d'événements responsables : les événements génèrent des impacts importants sur l'environnement, et bénéficient d'une visibilité unique en matière de sensibilisation.

Actions réalisées

- Audiodescription : la FFR a remis en place son dispositif d'accessibilité des matchs du XV de France auprès des handicapés visuels, sur l'ensemble des matchs en France du Tournoi des VI Nations 2016.
- Drop'ton matos : l'objectif de cette opération est de collecter différents types d'équipements propres et en bon état pour leur donner une seconde vie. Cette opération a obtenu le label du CNOSF, le « Développement Durable, le sport s'engage® ».

Actions réalisées (suite)

- Favoriser l'utilisation de nouvelles technologies : 71% des rejets de carbone étaient liés aux déplacements des personnes selon le « Bilan Carbone » réalisé en 2012. Ainsi, il s'agit de réduire les déplacements en utilisant des technologies innovantes comme la visioconférence.
- Extension du dispositif de tri : mise en place de gobelets réutilisables pour tous les salariés, et le tri des biodéchets générés par le prestataire sur site EUREST.
- Élaboration du rapport Responsabilité Sociale de l'Entreprise : le but étant de communiquer et valoriser les actions de la FFR depuis 2013 et de faire un état des lieux des pratiques et résultats.
- Optimouv : l'outil informatique d'optimisation des déplacements pour les compétitions sportives a été testé sur les championnats de Fédérale 1 et Fédérale 2.
- Le service de recharge portable éco-responsable a pour concept de recharger les téléphones sur des vélos-générateurs, avec de l'électricité 100% humaine. Très utile, peu onéreux et amusant. Il permet de confier jusqu'à 50 Smartphones à charger, en échange les participants donnent leur contribution énergétique. Durant la charge, les utilisateurs peuvent profiter de l'espace détente consacré à l'information sur le DD.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SURF



La Fédération Française de Surf est délégataire pour l'organisation, la promotion et le développement du surf et des disciplines associées sur le territoire français. La FFS, c'est 180 clubs affiliés et 130 écoles de surf labellisées pour 70 000 licenciés, une dizaine de villes labellisées "ville de surf", et un label "club formateur" en plein développement. Le surf devrait connaître un essor supplémentaire avec sa désignation en août 2016 comme discipline additionnelle pour les Jeux Olympiques de Tokyo.

Les disciplines associées principales sont le Bodyboard, le Longboard, le Bodysurf, et le dernier né : le Stand Up Paddle. Cette discipline est une vraie voie de développement pour la fédération, permettant de conquérir de nouveaux territoires, au-delà des habituels rivages de surf.

Enfin, la FFS s'associe aux recherches en terme de création de technologies liées au bassin artificiel comme piste de développement et d'accessibilité, mais aussi pour le développement de la performance.

Chiffres clés

80 STAGIAIRES BPJEPS
PAR AN REÇOIVENT UNE FORMATION
AUX ACTIONS SOCIÉTALES

150 FORMÉS PAR AN
AU MODULE SUR LES ACTIONS
SOCIÉTALES DANS LES LIGUES

100%
DES COMPÉTITIONS
FÉDÉRALES
ORGANISÉES RESPECTENT LES
PRÉCONISATIONS NATURA 2000

Politique «DD» de la fédération

Dans l'esprit de l'Agenda 21 du Comité National Olympique et Sportif Français, la FFS a intégré les notions de Développement Durable et de protection de l'environnement dans son projet fédéral 2012/2016. Le DD fera également partie du projet fédéral de la prochaine olympiade, en particulier dans le mode de fonctionnement de la Fédération Française de Surf, dans l'accomplissement de ses activités sportives, et dans la tenue de ses manifestations.

3 associations nationales agréées par la Fédération Française de Surf représentent l'action sociétale :

- l'Association Nationale HandiSurf.
- l'Association Nationale Surf Insertion.
- l'Association Nationale Ecosurf.

Chaque association est indépendante, mais on y retrouve nombre de thèmes transversaux. Ainsi la stratégie et la politique environnementale sont portées par l'AS Ecosurf, tandis que l'éducation à l'environnement, la sensibilisation et la pédagogie sont très présentes au sein des actions de « Surf Insertion. »

Actions réalisées

- Création d'outils pédagogiques : numérisation de la mallette pédagogique « Environnement Durable », jeu interactif pour la formation et la sensibilisation ludique dans les structures fédérales et auprès des scolaires.
- Co-Rider : dispositif de covoiturage pour les surfeurs.
- Contenus de formation Eco dans les formations fédérales et professionnelles.
- Charte et cahier des charges pour l'organisation d'événements éco-citoyens.
- Information et sensibilisation par les supports médias de la fédération : site, réseaux sociaux...

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Actions en cours

- Identification d'ECOSURF et déclinaison des actions dans le prochain projet fédéral, olympiade 2017/2020.
- Poursuite des actions et des engagements.
- Amplification des actions de sensibilisation et de découverte.
- Appuis des actions éco - responsables dans les actions Surf Insertion auprès des publics en difficulté.
- Diffusion plus large des outils pédagogiques : mallette pédagogique et jeu interactif.





La Fédération Française de Tennis est en charge, par délégation ministérielle :

- De promouvoir, d'organiser et de développer le tennis en France : tennis dans les clubs, enseignement, entraînement, compétitions individuelles et par équipes, championnats de France.
- De réunir les clubs affiliés, d'encourager et de soutenir leurs efforts, de coordonner leurs activités.
- De représenter la France par l'engagement de ses équipes dans les rencontres internationales (Coupe Davis, Fed Cup, Jeux Olympiques).
- D'organiser de grands tournois comme les Internationaux de France de Roland-Garros et le BNP Paribas Masters.

Chiffres clés

1,5 MILLION DE BALLES
COLLECTÉES EN 2016 DANS LE CADRE
DE L'OPÉRATION BALLE JAUNE ET
2000 M² DE SOLS SOUPLES PRÉVUS

119 TONNES DE DÉCHETS
RECYCLÉS EN 2015

72% DES SPECTATEURS
SE SONT DÉPLACÉS EN TRANSPORTS
DURABLES SUR LE TOURNOI DE
ROLAND GARROS 2015

Politique DD de la fédération

Inscrite au programme stratégique de l'équipe dirigeante élue en 2009, notre démarche de Développement Durable s'est peu à peu structurée, avec un plan d'actions dès 2010.

Une nouvelle stratégie de responsabilité sociétale a été validée par le Comité Directeur en janvier 2014. Elle définit trois enjeux prioritaires :

- La cohésion sociale et l'ouverture.
- La santé et le bien-être.
- Le comportement responsable en matière économique, sociale et environnementale.

Autour de ces enjeux prioritaires, neuf objectifs stratégiques ont été fixés pour l'ensemble de la Fédération :

- Intégrer la responsabilité sociétale à tous les niveaux de la FFT.
- Diffuser nos valeurs auprès de la société.
- Faire du tennis un sport pour tous.
- Développer et valoriser la pratique du tennis comme facteur de santé et de bien-être.
- Assurer l'égalité des chances et le bien-être au travail.
- Systématiser l'intégration des parties prenantes à nos actions.
- Concevoir nos produits et acheter de manière responsable.
- Optimiser la consommation des ressources et valoriser les déchets.
- Réduire notre impact environnemental lié aux transports.
- Cette stratégie est portée par un vice-président de la fédération, pilotée par la Direction Générale, qui s'est dotée d'une équipe et a installé un groupe de travail au sein du siège ainsi qu'un réseau de référents (élus et permanents) en région. Afin de permettre le lancement de nouvelles actions, le développement d'outils adaptés ou la réalisation d'études, une enveloppe budgétaire a été allouée.

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Actions en cours

- Plan de communication RH et managériale.
- Plan de déploiement du tennis santé.
- Projet de labellisation des clubs.
- Intégration d'objectifs Responsabilité Sociétale des Organisations dans les entretiens annuels des salariés.
- Intégration progressive d'événements responsables régionaux : sensibilisation et formation des organisateurs de tournois, projets de certification.
- Plan d'action « Achats responsables ».
- Structuration du plan « Citoyens du sport » et lancement du Service Civique.
- Nouveau stade Roland-Garros : élaboration d'un schéma directeur de développement durable pour la modernisation du stade ; élaboration d'un plan de gestion écologique du site ; certification « BREEAM Tailored Criteria » du projet de nouveau Roland-Garros.

Annexes

- <http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:czI8Qo10iKIJ:developpement-durable.sports.gouv.fr/m/telecharger.php%3Fd%3D79-v3vimi1u-charte-accessibilite-rg.pdf+&cd=1&hl=fr&ct=clnk&gl=fr>
- http://www.fft.fr/telecharge/13268/17392/fft_obj_dossier_de_presse_2014_v2_interactif.pdf
- <http://www.fft.fr/actualites/fil-d-infos/journee-du-developpement-durable-roland-garros-s-engage>



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON



Le triathlon, sport olympique et paralympique, est une discipline sportive qui consiste à enchaîner dans l'ordre la natation, le cyclisme et la course à pied (les 3 activités physiques et sportives les plus pratiquées par les français).

Chiffres clés :

- Plus de 100 000 pratiquants dont 50 300 licenciés.
- 2 900 épreuves.
- 810 clubs.
- 25 % des licenciés sont des femmes.
- 24 % des licenciés ont moins de 18 ans.
- 37,5 % des licenciés ont entre 20 et 40 ans.
- + 130 % de licenciés sur ces dix dernières années.

Chiffres clés

856 ÉPREUVES
LABELLISÉES TRIATHLON DURABLE *
ET TRIATHLON DURABLE **
EN 2015, SOIT PRÈS
D'1/3 DES ÉPREUVES
NATIONALES



Politique «DD» de la fédération

Par la mise en œuvre d'un plan stratégique coordonné, la F.F.TRI s'engage dans la promotion d'un développement pérenne de ses pratiques, en valorisant les conduites écoresponsables. Sa volonté et sa démarche stratégique en matière de Développement Durable (DD) reposent sur l'articulation d'un plan d'actions qui prend en compte l'ensemble des acteurs et échelons de la vie fédérale.

Actions réalisées

Organiser le maillage territorial des référents Développement Durable :

- Créer et animer un réseau de référents DD au sein des ligues régionales.
- Fédérer les organisateurs engagés dans le DD.

Pérenniser et établir des partenariats structurants :

- Renforcer les partenariats avec Surfrider Foundation et Generali.

Promouvoir les labels Développement Durable :

- Assurer la promotion des 3 niveaux de label (Triathlon Durable * et **, et le label « Développement Durable, Le Sport S'engage ® » du CNOSF).
- Dématérialiser la procédure de labellisation Triathlon Durable * et **.

Conserver l'efficacité des outils fédéraux de promotion et de structuration du développement durable.

- Organiser une veille des labels, du guide Développement Durable, de l'agenda 21 de la F.F.TRI.

Communiquer sur nos actions :

- Créer des logos, une banque d'images dédiée au DD F.F.TRI et des outils de communication.
- Déployer une communication nationale spécifique au DD.

Environnement

Social

Economie

Gouvernance

- Créer et animer un réseau de référents DD au sein des commissions nationales et des services administratifs et financiers fédéraux.
- Déléguer aux Ligues la procédure de labellisation Triathlon Durable * et **.
- Créer un observatoire fédéral DD.
- Élaborer une charte à l'attention des clubs afin de promouvoir la prise en compte du DD dans le fonctionnement au quotidien des structures affiliées à la F.F.TRI.

Annexes :

- Infographie de la FFTRI en matière de développement durable :
<https://drive.google.com/file/d/0Bxwp8U17MA5PZExmzchLSUJkUTF5QzMymWdCeWgtQXNvUXFR/view>
- Guide F.F.TRI Développement Durable :
<http://asp.zone-secure.net/v2/index.jsp?id=5970/7850/36894>



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOL À VOILE



La Fédération Française de Vol à Voile, créée en 1966, a pour mission de développer et d'organiser le vol à voile sur l'ensemble du territoire. Elle dispose d'une délégation du ministère chargé des sports (équipes de France, compétitions, développement,...) et du ministère chargé de l'environnement pour la formation des pilotes, la réglementation aérienne ou encore le suivi des aéronefs. Elle occupe une place majeure dans la concertation pour l'utilisation de l'espace aérien dans la pratique de loisirs. Le vol à voile est reconnu de haut niveau, et la France fait partie des meilleures nations mondiales (première nation chez les femmes et deuxième chez les hommes en 2015).

La Fédération en quelques chiffres :

- 162 clubs.
- 11300 licenciés.
- 1 Centre National de Vol à Voile à Château-Arnoux-Saint-Auban.

Chiffres clés

5 MILLIONS DE KMS
PARCOURUS CHAQUE ANNÉE GRÂCE À
UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE

1 CHAMPIONNAT
DE FRANCE DE PLANEUR LABELLISÉ
« DÉVELOPPEMENT DURABLE, LE
SPORT S'ENGAGE »

21 KIT MALONNIERS
PERMETTANT AU PUBLIC HANDICAPÉ
DE PILOTER

Politique DD de la fédération

Un sport accessible au plus grand nombre, respectueux de l'environnement et bien ancré sur son territoire, sont les enjeux déclinés par la FFVV.

Pour les atteindre, la FFVV développe une politique axée sur les trois piliers du Développement Durable. Toutefois, le pilier économique est le pilier majeur dans la mesure où le vol à voile nécessite de nombreux moyens humains et matériels qui engendrent des coûts importants.

Autour de ces enjeux prioritaires, plusieurs axes stratégiques ont été fixés pour l'ensemble de la fédération :

- Maintenir des coûts de pratique et de formation accessibles.
- Réduire le nombre de championnats afin d'augmenter la densité et limiter l'impact carbone lié au déplacements.
- Sensibiliser l'ensemble de ses dirigeants et pratiquants.
- Pérenniser l'accès aux espaces de pratique (aérodromes).
- Valoriser la découverte touristique en planeur.
- Déployer des moyens d'envol respectueux de l'environnement et accessibles financièrement.

Actions réalisées

Volet social : permettre la pratique du planeur au plus grand nombre.

- Création d'une commission handisport.
- Développement de « malonniers », kits permettant aux personnes à mobilité réduite de piloter un planeur.
- Développement du plan Citoyens du sport destiné aux jeunes des territoires carencés.
- Actions de promotion des métiers de l'aéronautique et de découverte du vol en planeur auprès des scolaires.
- Développement d'une offre « DUO », axée sur le maintien des seniors au sein des clubs (voler en biplace et adapter la contrainte médicale).

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Actions réalisées (suite)

Volet environnemental : diminuer l'impact carbone, maintenir l'accès aux espaces de pratique et valoriser l'utilisation des énergies renouvelables.

- Signature de conventions avec les parcs naturels.
- Veille sur les évolutions réglementaires concernant l'accès à l'espace aérien.
- Diminution des nuisances sonores pour les moyens d'envol permettant aussi de limiter les conflits d'usage.
- Financement des essais d'une nouvelle hélice (5 pales) permettant de réduire l'impact sonore et la consommation de carburant des avions remorqueurs.
- Rédaction d'un guide d'utilisation du simulateur de vol (faciliter la formation au sol des futurs pilotes).
- Financements spécifiques d'actions en faveur du Développement Durable.
- Labellisation « Développement Durable, le sport s'engage » du championnat de France 2015.

Volet économique : maintenir des coûts de pratique accessibles.

- Implication indispensable des bénévoles sur le volet technique, permettant de limiter les coûts de formation et de pratique (formation et entretien des planeurs).
- Aides à l'acquisition de moyens d'envol économes, permettant de limiter l'impact carbone des décollages et de diminuer les coûts de pratique.
- Octroi de bourses à la pratique pour les jeunes de moins de 25 ans.
- Organisation chaque année dans toute la France du week-end « ça plane pour elles ».
- Offre spécifique à tarif réduit réservée aux femmes.
- Protocoles d'entretien des planeurs pour garantir la sécurité et prolonger leur durée de vie.

Actions en cours

- Intégrer une rubrique « Développement Durable » sur notre site internet.
- Création d'une mission de Service Civique « Développement Durable » pour les jeunes au service des clubs. Sensibiliser tous les dirigeants à cette thématique.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOL LIBRE



Fondée en 1974, la Fédération Française de Vol Libre rassemble des groupements sportifs (les clubs) et des organismes à but lucratif (les écoles), ayant pour but la pratique du vol libre dans toute la diversité de ses disciplines : delta, parapente, cerf-volant, kite, speed riding et boomerang.

La Fédération FFVL a pour mission de gérer et de promouvoir les disciplines sportives qu'elle regroupe, de fédérer les pratiquants et d'accompagner le développement harmonieux et sécuritaire de ces disciplines et des espaces de pratique. Elle anime la formation (enseignement spécifique) et la compétition, soutient, coordonne et contrôle l'action des structures affiliées. Enfin, elle a pour mission de représenter le vol libre français dans le monde. Ses activités se pratiquent principalement en pleine nature (terre, mer, ciel), en partage avec d'autres acteurs. Aussi, la FFVL engage des actions de protection des sites et de l'environnement, de respect des milieux naturels et de Développement Durable.

Chiffres clés

PLUS DE
44000 LICENCIÉS

277 CLUBS ACTIFS
EN FRANCE

Politique «DD» de la fédération

La politique Développement Durable complète les actions menées par la FFVL depuis sa création au niveau des sites (cf Commission Espaces de pratique et référent Parcs Naturels). La FFVL se veut être un partenaire responsable et crédible sur les sujets environnementaux. Elle s'est donc dotée d'une charte qui promeut à la fois une politique de gestion des sites de vol libre active et responsable, ainsi qu'une sensibilisation des pilotes au respect de l'environnement. Elle signe également des conventions avec des organisations environnementales et des chartes de bonne pratique avec des réserves naturelles. Touchée de près pour ce qui concerne les sites de pratique, elle est consultée dans le cadre des parcs nationaux, les réserves naturelles, des énergies renouvelables. La FFVL intervient également sur des projets sociaux, auprès de publics jeunes ou marginalisés par exemple.

Actions réalisées

- Charte environnementale de la FFVL.
- Convention avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux.
- Charte du Sport pour le Développement Durable - 2008.
- Charte de bonne pratique dans la Réserve Naturelle Nationale de Baie de Somme - 2009.
- Convention avec l'Agence des aires marines protégées.
- « Bilan Carbone » de la Fédération - 2009.
- Fiches de sensibilisation parapente et kite.
- Étude de faisabilité technique et économique du recyclage des voiles de vol libre - 2014.

Actions en cours

- Poursuite des travaux sur le recyclage des matériels de vol libre.
- Sensibilisation au Développement Durable (espaces de pratique, organisation d'évènements) .
- Soutien aux actions locales.

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE



La Fédération Sportive et Culturelle de France a été créée en 1898. Elle est reconnue d'utilité publique et agréée par le ministère chargé des Sports. La FSCF est une des rares fédérations où sport et culture sont réunis.

Elle est associée à l'avènement du sport féminin en 1919, promoteur de la licence individuelle, à l'origine du serment olympique, co-fondatrice de l'Association Française pour un Sport sans Violence et pour le Fair-Play (AFSVFP).

Forte de ses 222 000 licenciés, pour 1500 associations, la FSCF est implantée sur le territoire national à travers ses 21 ligues régionales et 82 comités départementaux.

Chiffres clés

1495 ASSOCIATIONS

FONT PARTIE DE LA FSCF

19 COMMISSIONS

NATIONALES

**FÈDÈRENT LES ACTIVITÉS SPORTIVES,
CULTURELLES ET SOCIO-ÉDUCATIVES**

250 BÉNÉVOLES

36 RENCONTRES

NATIONALES

ONT ÉTÉ ORGANISÉES AVEC

16 000 PARTICIPANTS

1 250 SECTIONS

D'ASSOCIATIONS

ENGAGÉES ET

1 800 JUGES ET ARBITRES

**QUI ONT VEILLÉ AU BON DÉROULEMENT
DES ÉPREUVES ET MANIFESTATIONS.**

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Politique «DD» de la fédération

Inscrit dans le programme d'action de la FSCF de manière très explicite depuis 2008, la Fédération mène un travail de sensibilisation, d'information et d'éducation auprès de ses 222 000 licenciés du territoire français et ultra-marin. La FSCF, pour les activités sportives notamment, est signataire de la charte du sport pour le Développement Durable, rédigée par le CNOSF en référence à l'Agenda 21 du sport français. Elle est également signataire de la Stratégie Nationale pour le Développement Durable du Sport. Depuis 2008, la FSCF s'est dotée d'un secteur à part entière s'allouant un budget propre pour mener des actions dans le sens du Développement Durable. Cette transformation politique s'est accompagnée d'une augmentation en ressources humaines puisqu'un salarié travaille depuis 2010 sur ce secteur. Aussi, une commission nationale s'est constituée en 2012.

Ces dispositions offrent un levier important pour assurer la mission d'une éducation au Développement Durable, aux côtés des nombreux acteurs engagés.

Fort de son effectif jeune (plus de 65% ont moins de 18 ans), la Fédération est un lieu éducatif dont le projet est précisément la formation et l'épanouissement des personnes par les activités. En mettant l'Homme au centre, elle s'inscrit naturellement dans les objectifs, tels qu'ils sont énoncés depuis quelques années dans les Agenda 21, tout en poursuivant en réalité cette mission depuis 118 ans. Son attachement à s'adresser aux plus démunis, que ce soit sur le plan culturel ou social, place son action au cœur de l'éducation populaire.

La FSCF a décliné la Stratégie Nationale de Développement Durable du Sport à sa propre échelle. Il s'agit ainsi de proposer à nos structures décentralisées une interprétation fédérale des neuf défis afin que chaque structure se les approprie et s'engage elle-même dans sa propre démarche au travers d'engagements concrets et durables.

Actions réalisées

- Dès 2010, la FSCF a mis en place une rubrique « Développement Durable » sur son site et a créé des supports d'information sur cette thématique. Sur les grands temps institutionnels (Congrès national et Assises de Printemps), se trouvent systématiquement des stands et ateliers dédiés au Développement Durable. Pour l'animation du territoire, un maillage national permet d'échanger et mutualiser les bonnes pratiques et actions innovantes (guide d'accueil d'un public en situation de handicap, charte de covoiturage, opérations de solidarité sur des manifestations,...).
- Depuis 2011, la FSCF participe à la Semaine du Développement Durable en incitant ses associations à s'impliquer dans cette opération mise en place par le ministère chargé de l'environnement.
- Elle participe également au mois de l'Économie Sociale et Solidaire afin de faire prendre conscience à ses structures de son appartenance à une économie différente et durable.
- Pour aider les organisateurs de 30 compétitions ou rencontres nationales à s'inscrire dans une démarche de Développement Durable, la FSCF préconise des actions inscrites dans le cahier des charges des manifestations fédérales. Les organisateurs de manifestations peuvent être aidés et conseillés par le référent national dans leurs démarches de Développement Durable.
- En 2011, la FSCF a lancé l'opération « La FSCF s'engage ! » qui est une interprétation fédérale des neuf défis de la Stratégie Nationale de Développement Durable du Sport, l'objectif étant d'inciter ses structures à s'engager dans l'écriture de leur propre charte, déclinant ainsi en 10 actions leur engagement en matière de Développement Durable.

Actions en cours

- Mise en place de sessions de sensibilisation et de formation sous différentes formes, dont des ateliers, des sessions dédiées ou des web-conférences.
- Réhabilitation du siège fédéral. Des travaux importants ont été entrepris en 2015 et axés principalement sur l'accessibilité ainsi que sur les économies. L'objectif à présent est de s'inscrire dans une démarche de siège responsable en mettant en place un certain nombre d'actions à destination des salariés, mais aussi des élus et des bénévoles.
- La FSCF a obtenu en 2010 l'agrément de l'Agence du Service Civique (ASC) pour la mise en place du dispositif. Des neuf thématiques proposées par l'Agence du Service Civique, cinq ont été retenues par la FSCF dont le Développement Durable. Ainsi, ce sont dix à vingt jeunes volontaires qui tous les ans s'engagent sur ce type de missions.
- Poursuite de la déclinaison territoriale de l'opération « la FSCF s'engage ! » auprès de nos structures décentralisées et plus particulièrement à destination de nos associations.
- Suivi et conseil auprès des organisateurs de manifestations sportives et culturelles afin qu'ils s'inscrivent dans une démarche de Développement Durable (jusqu'à éventuellement l'obtention du label du CNOSF). Accentuation de ce travail en imposant la mise en place d'actions ainsi qu'un meilleur suivi des organisateurs (enquête téléphonique ou formulaire en ligne).



La Fédération Française de Tir en quelques repères :

Fédération Olympique délégataire, agréée par le ministre chargé des Sports participant à l'exécution d'une mission de Service Public.

10 disciplines (3 olympiques, 5 mondiales).

Points forts :

- Sport accessible pour tous les types de handicap (utilisation du laser pour le handicap mental).
- Centre National de Tir Sportif en cours à dimension internationale (CNTS Châteauroux Déols).
- Taux de croissance du nombre de licenciés : 32 % sur la dernière olympiade.

Chiffres clés

2015-2016 :
201 000 LICENCIÉS
(18,5% DE PLUS
DE 45 ANS,
10 % DE FEMMES).
1630 CLUBS,
1825 ARBITRES,
3200 FORMATEURS

Politique «DD» de la fédération

La FFTir a choisi, en 2014, une approche transversale intégrant le Développement Durable aux prérogatives de son département développement. Ce dernier prend en compte les priorités ministérielles (santé, valeurs du sport, handicap, féminisation, pratique scolaire, universitaire et dans l'entreprise) pour en faire des leviers de développement pour le Tir Sportif. Le Développement Durable s'intègre naturellement dans cette approche systémique.

La FFTir a identifié les enjeux suivants :

- s'appuyer sur les 3 piliers du développement durable pour orienter les actions à mettre en œuvre.
- valoriser les bonnes pratiques existantes et ancrer les changements sur le long terme.
- communiquer sur une politique de Développement Durable, vecteur de développement pour la pratique.

Gouvernance :

Pour mettre en œuvre une stratégie de Développement Durable ambitieuse mais néanmoins compatible avec la réalité du terrain, différents acteurs sont associés à la réflexion :

- les élus, par le biais des Commissions Nationales Sportives.
- les bénévoles, notamment lors de la mise en place des championnats de France.
- les sportifs.
- les cadres d'État et salariés de la FFTir.

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Politique DD de la fédération (suite)

Orientations de la FFTir en relation avec les 3 piliers du développement durable :

Pilier social :

- Mieux prendre en compte les publics les plus éloignés de la pratique (jeunes, personnes en situation de handicap, femmes, scolaires et universitaires).
- Développer un Tir Sportif vecteur de santé pour ses pratiquants.
- Faire vivre les valeurs du sport notamment grâce au dispositif « Cibles Couleurs ».

Pilier environnemental :

- Réduire l'impact environnemental lié à la pratique (plomb, munitions, consommables, nuisances sonores...).
- Prendre en compte le Développement Durable dans la politique d'équipement permettant d'absorber l'augmentation de licenciés.

Pilier économique :

- Faire prendre conscience que le Développement Durable peut être source de richesse.

Communication :

- Valoriser les actions par une signalétique spécifique et adaptée.
- Mettre en place des actions ou plans d'actions de DD.

Actions réalisées

Environnement :

État des lieux :

- Mise en place d'une enquête transport sur le championnat de France 10 mètres pour recenser les pratiques en matière de transport.
- Recensement des bonnes pratiques dans les clubs de Tir Sportif sur une ligue pilote - Languedoc-Roussillon - (tri sélectif, récupération du plomb, lutte contre les nuisances sonores, politique en matière de transport...).

Centre National de Tir Sportif :

- Prise en compte du développement durable dans le projet de construction du Centre National de Tir sportif : respect des règles environnementales en vigueur.

Compétitions nationales :

- Mise en place du tri sélectif.
- Collecte de bouchons en partenariat avec l'association Bouchons d'Amour.
- Communication en lien avec la santé, l'environnement.
- Utilisation de verres réutilisables type « ecocup ».

Social :

- Déclinaison du plan « Citoyens du sport ».
- Ajout de contenus liés aux valeurs et qualités du dispositif « Cibles Couleurs » dans les manuels de formateurs.
- Actions de sensibilisation pour l'investissement des jeunes : mise en place d'ateliers de sensibilisation à l'arbitrage, convocation des arbitres jeunes sur le Centre de Formation Écoles de Tir.
- Formation des encadrants à l'accueil des publics en situation de handicap.
- Mise en place d'actions communes FFHandisport / FFTir, sur le haut niveau.

Actions réalisées (suite)

Économie :

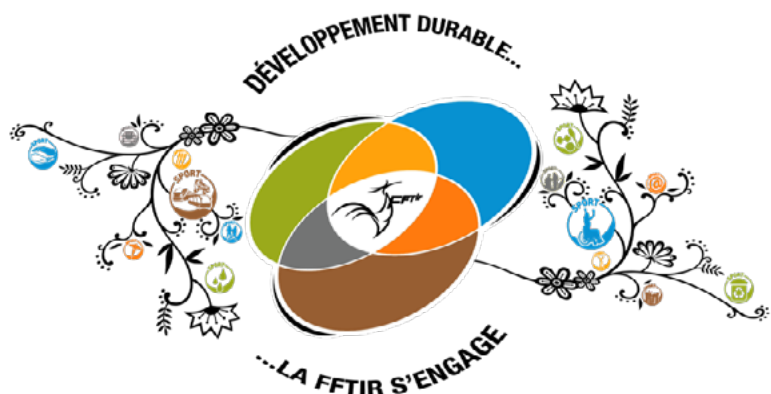
- Signature de cahiers des charges pour l'organisation des compétitions nationales garantissant aux comités d'organisation locaux au minimum un équilibre économique, voir une plus-value permettant des investissements sur les installations.

Communication :

- Création d'un espace dédié au Développement Durable sur le site Internet de la FFTir : <http://www.fftir.org/fr/accueil>
- Création d'un logo spécifique symbolisant l'engagement de la FFTir dans une démarche éco-citoyenne.
- Communication sur l'obtention du label Développement Durable du CNOSE.

Actions en cours

- Décliner un plan d'action « Développement Durable » sur la prochaine olympiade.
- Faire vivre l'espace de partage d'expériences sur le site Internet de la FFTir.
- Continuer la demande de label du CNOSE en améliorant la démarche d'une manifestation à l'autre.
- Développer des actions pour la mise en place d'un championnat de France Écoles de Tir pour les jeunes organisé par les jeunes.
- Mise à jour du manuel des installations de Tir Sportif en prenant en compte la démarche de Développement Durable.
- Bilan diagnostic de la féminisation dans le Tir Sportif.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR À L'ARC



La Fédération Française de Tir à l'Arc compte plus de 74000 licenciés répartis dans plus de 1600 clubs.

La discipline olympique est l'arc classique pratiqué à 70m sur terrain plat. D'autres disciplines existent comme le tir en salle à 18m, le tir fédéral (de 20 à 50m), le tir en campagne, le tir 3D ou encore le tir nature, qui sont des disciplines de parcours.

Toutes ces disciplines reposent sur l'organisation de compétitions au niveau local comme national voire international.

Chiffres clés

74816 LICENCIÉS

AUGMENTATION DE 11%

ENTRE 2011 ET 2013

Politique DD de la fédération

Les principaux axes de la FFTA en matière de Développement Durable sont de :

- Sensibiliser tous ses publics à l'intérêt de protéger les ressources de notre planète.
- Mettre en place des actions permettant de limiter l'impact de son activité sur l'environnement.

Actions réalisées

Création d'une Charte Environnement propreté en 2009 :

- Diminution des déchets sur les terrains des compétitions.
- Vente de boissons avec utilisation de gobelets réutilisables consignés.
- Mise en place sur le terrain de supports de sacs poubelles pour la collecte sélective.
- Diminution du nombre de documents imprimés (de préférence sur papier recyclé lorsque leur nécessité est avérée).
- Sensibilisation des archers surtout les jeunes (charte à signer, lutte contre le gaspillage de l'eau, code de l'archer).

Diminution de l'utilisation du papier :

- Dématérialisation de la licence = plus d'envoi papier. Lors des compétitions, elle peut être présentée sur smartphone, tablette, etc...
- Quand c'est nécessaire : impression des documents en recto-verso au siège.
- Très faible utilisation du papier lors des formations professionnelles : supports de cours transmis en format digital, dossiers non imprimés, etc...
- Le « Manuel de l'arbitre » n'est plus donné en version papier mais disponible en téléchargement (une démarche qui évite les nouvelles impressions lors des modifications réglementaires).

Optimisation des transports :

- La FFTA évite l'utilisation des véhicules individuels. Les prises en charge de déplacements des cadres, élus, et athlètes sont réglementées pour favoriser le covoiturage ou l'utilisation des transports en commun.

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Actions en cours

Collecte, recyclage et remise en état de matériels destinés en France à être jetés, pour les envoyer à des pays francophones d'Afrique de l'Ouest.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS DE TABLE



La Fédération Française de Tennis de Table regroupe des associations sportives, ayant pour but de faire pratiquer le tennis de table.

Elle a pour objet :

- D'organiser, de coordonner, de développer et de contrôler la pratique du tennis de table, sous toutes ses formes en France, dans la métropole, ainsi que dans les Outre-Mer.
- D'organiser les compétitions et notamment les championnats de France toutes catégories inhérents à cette pratique.
- De défendre les intérêts moraux et matériels du tennis de table français.
- D'assurer la représentation du tennis de table français sur le plan international.
- De veiller au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français.
- De veiller au respect de l'environnement et d'œuvrer en faveur du développement durable.

Chiffres clés

EN 2016 :

PLUS DE 20 5000

LICENCIÉS

3 493 ASSOCIATIONS

(CLUBS) RÉPARTIES EN :

13 LIGUES RÉGIONALES

AVEC LA NOUVELLE RÉFORME

TERRITORIALE, DONT

95 COMITÉS

DÉPARTEMENTAUX



Environnement

Social

Economie

Gouvernance

Politique «DD» de la fédération

Depuis le début de la saison 2010/2011, la Fédération Française de Tennis de Table a nommé un chargé de mission Développement Durable. La prise en considération de cette problématique au sein de la FFFT a débouché sur plusieurs actions au cours de l'Olympiade 2013/2016.

Entre autres :

- Mise en place d'un groupe de travail.

- Elaboration d'un plan d'actions :

http://www.fft.com/medias/contenus/Plan_actions_FFFT_DD_2013_2016.pdf

- Site FFFT, Ping responsable :

<http://www.fft.com/site/fft/presentation/ping-responsable>

Actions réalisées

Défi 1 : Formation

Mise en place d'un module DD dans toutes les formations fédérales (techniques, arbitrage, dirigeant) et institutionnels (BPJEPS, DEJEPS) avec entre autres :

- Une table ronde DD sur une journée sera proposée aux ligues et à la FFFT.
- Une sensibilisation DD sera proposée dans tous les modules de formation.
- Un forum DD sera ouvert pour échanger les bonnes pratiques.

Défi 2 : Gouvernance

- Actions DD dans le cahier des charges des épreuves nationales, régionales et départementales.
- Valorisation des organisations locales (clubs, comités et ligues) avec un courrier de félicitations et droit d'utiliser le logo DD de la FFFT.
- Inscription d'un item DD dans le label des clubs de la FFFT symbolisé par le logo sur la bannière.

Actions réalisées (suite)

Défi 3 : La responsabilité sociale du sport

- Récupération des raquettes et revêtements usagés lors des événements pour recyclage par un institut médico-éducatif (IME).
- Dotation à des associations humanitaires (Francophonie Pongiste Internationale, Ping Sans Frontières, Ping Attitude et Sport Sans Frontières) et à la Fédération Française du Sport Adapté.
- Nomination de deux jeunes ambassadeurs DD (un garçon et une fille) pour l'Olympiade : Carole Grundisch, quadruple championne de France en simple, est ainsi ambassadrice de l'opération Sport Responsable.

Défi 4 : Défis internationaux en matière DD

- Intégration des actions Développement Durable lors de l'organisation d'événements sportifs internationaux organisés par la FFTT/LIGUES/COMITES et déposition d'une demande de labellisation du CNOSE.

Actions en cours

Les nouveaux labels fédéraux remportent un fort succès depuis leur lancement il y a un an : plus de 250 clubs ont déposé environ 2 500 demandes !

Ping Durable : 150 clubs ont déposé une demande de validation de ce label, 47 l'ont obtenu.

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION



La Fédération Française d'Équitation, fédération délégataire et ayant reçu l'agrément des ministères des Sports et de l'Agriculture, développe la pratique et la compétition équestre sous toutes ses formes, intervient sur tous les champs disciplinaires de l'équitation, et est chargée d'organiser et d'assurer la formation des pratiquants et de l'encadrement sportif.

Chiffres clés

700 000 CAVALIERS

LICENCIÉS

1ER SPORT FÉMININ

DE FRANCE

PLUS DE 80 000 ÉPREUVES

ET 120 000 CHEVAUX

Politique DD de la fédération

Le Développement Durable et la protection de l'environnement sont au cœur des préoccupations de la société actuelle et représentent de véritables enjeux pour notre avenir. Ce sont également des aspects importants de la politique fédérale. Ils font à ce titre partie des missions statutaires de la fédération qui précisent qu'elle a pour objet d' « intégrer les notions de développement durable et de protection de l'environnement dans l'ensemble de ses activités » depuis plus de 10 ans. On en retrouve également les fondements dans les missions historiques des composantes tourisme et poneys dès les années 1970. L'équitation, par ses différents aspects, est une activité qui répond au concept du développement durable et de ses trois piliers : l'économie, l'environnement et le social.

- **L'économie :**

Le secteur des activités équestres est une source d'investissement. Il représente un secteur économique puissant qui dynamise l'ensemble de la filière cheval avec une économie plus particulièrement développée dans les territoires ruraux.

- **L'environnement :**

L'activité équestre crée un lien puissant entre les zones rurales et les zones urbaines. En effet, les établissements équestres sont majoritairement implantés à la périphérie des villes et en zones rurales.

L'équitation est une des rares pratiques sportives en lien direct avec un animal. Les bonnes conditions d'élevage et de vie des animaux - partie intégrante d'une agriculture respectueuse de l'environnement - sont essentielles à une bonne pratique sportive. Par ailleurs, les pratiques d'extérieur utilisent chemins et sentiers, ce qui implique de la part des cavaliers une connaissance des règles de respect de l'environnement. De plus, la préservation du patrimoine naturel est une priorité : sans elle, toute la partie « hors stade » de l'équitation s'arrêterait. La FFE a besoin de « quantité » car sans chemin, les pratiquants ne peuvent plus randonner. Mais elle a aussi besoin de « qualité » et lutte contre la dégradation des sentiers.

Politique DD de la fédération (suite)

- **Le social :**

L'équitation est le premier employeur du monde sportif. Les activités équestres ont des vertus reconnues en ce qui concerne les apprentissages et les possibilités de formation des pratiquants et des professionnels. Par ces différents aspects, la FFE est le moteur du développement durable des centres équestres et de l'équitation. De plus, la mission de service public confiée par l'État donne un rôle d'éducation à la fédération, surtout envers les jeunes.

Actions réalisées

À l'occasion de l'année de l'environnement du tourisme équestre de 2003, diverses actions ont été mises en place :

- Repérage et recensement des décharges sauvages.
- Utilisation du cheval de trait dans la collecte pour transporter les déchets ; d'une part, pour son caractère écologique et d'autre part, afin de mettre en valeur son utilité dans les pratiques agricoles et son intégration dans le milieu urbain.
- Opération « coup de balai » dans les centres équestres (nettoyage des lieux d'accès publics, enlèvement des objets encombrants).
- Opération « Accueil » pour valoriser les centres et leurs activités (amélioration de la signalétique, mise en place d'une politique d'accueil auprès des employés, plantage d'arbres à l'entrée du club...).
- Opération « solidarité » avec la Roumanie. Une collecte d'harnachements a été organisée par la FITE.
- Sensibilisation à la protection de la nature grâce à une documentation et des actions pédagogiques pour les enfants.
- Système de récompense pour féliciter les acteurs les plus actifs de l'opération.
- Conception d'une Charte Ethique du Cavalier d'extérieur.
- En 2005, l'opération de rentrée étend la sensibilisation, au-delà du cheval, à la nature en général. Des cartes nature, un kit nature et un poster nature invitent tous les clubs de France à sensibiliser leurs cavaliers à la connaissance et au respect de la nature.
- En 2009, les travaux de la commission développement durable aboutissent à l'envoi à 5 000 clubs de 5 panneaux invitant à économiser l'énergie, l'eau, à respecter la nature et à veiller au tri des déchets.

Actions en cours

La semaine du DD :

Depuis 2010, la FFE s'est associée au ministère chargé de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et invite les clubs, associations de cavaliers et meneurs, à organiser des manifestations au cours de la Semaine du Développement Durable qui se déroule chaque année dans toute la France du 1^{er} au 7 avril.

Pour assurer la réussite de cet événement, la FFE a mis à disposition des clubs :

- Un kit de 5 affiches pédagogiques.
- Des panneaux développement durable à afficher.
- Des Fiches « Trucs et astuces ».
- Une Charte des « 10 engagements des cavaliers responsables ».
- Des Attestations « Cavalier responsable ».
- Un jeu questions/réponses Développement Durable.
- Des fiches techniques pour l'organisation d'une manifestation sportive durable.

Les organisateurs peuvent initier et sensibiliser leurs cavaliers au Développement Durable à travers la mise en place de jeux concours, d'un rallye Développement Durable avec questions et ateliers, ou encore l'organisation d'une journée de veille écologique.

Un trophée du Développement Durable récompense chaque année les meilleures initiatives lors du Salon du Cheval de Paris.

Un partenariat « Sport Responsable » avec Generali :

La FFE et Generali ont organisé la journée du Sport Responsable le 8 juillet 2010. La FFE est la première fédération à avoir signé la Charte Génération Responsable de Generali en présence de l'explorateur Jean-Louis Etienne et de la réplique du ballon avec lequel il a réalisé l'expédition Arctic Observer au-dessus du Pôle Nord.

Actions en cours (suite)

Au travers de cette charte, l'objectif est de sensibiliser le grand public et notamment les plus jeunes, au Développement Durable dans toutes ses dimensions et d'en diffuser les bonnes pratiques. Ainsi, un outil de recensement de ces bonnes pratiques a été instauré et l'ensemble des clubs de la fédération peuvent proposer des actions responsables sur le terrain. Elles peuvent les soumettre à un jury et se voir remettre un macaron « Sport Responsable de l'année ». Ceux qui veulent aller plus loin et obtenir une dotation financière pour pérenniser leurs actions ou mener à bien leurs nouveaux projets peuvent également participer aux Trophées du Sport Responsable.

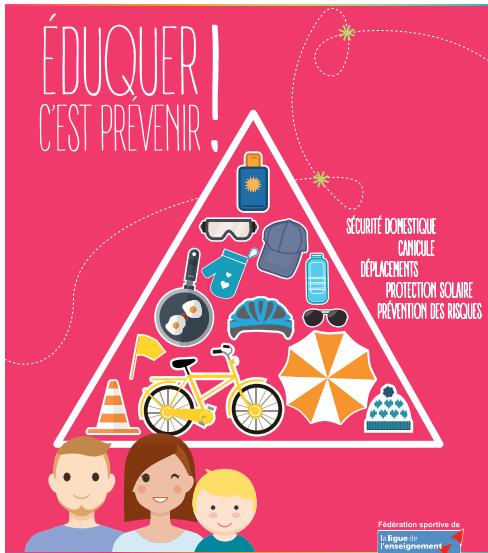
UNION FRANÇAISE DES ŒUVRES LAÏQUES D'ÉDUCATION PHYSIQUE

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



L'UFOLEP, créée en 1928 au sein de la Ligue de l'enseignement, mouvement d'éducation populaire, est la première fédération sportive multisport affinitaire de France. Elle présente une double identité et une double ambition de fédération multisports et de mouvement d'idées dans la société d'aujourd'hui et de demain. L'UFOLEP, c'est 8 000 clubs, 350 000 licenciés, 130 activités, des événements sportifs accessibles à tous, solidaires et citoyens comme le « Playa Tour ».

Politique «DD» de la fédération



L'UFOLEP, fédération sportive de la Ligue de l'enseignement, a pour objectif la formation de citoyens sportifs conscients de leurs responsabilités dans cette société. Actrice de l'économie sociale et solidaire, elle s'engage dès 2002 sur les problématiques environnementales. Afin de répondre à ses objectifs et après analyse de la variété des impacts du milieu sportif sur son environnement, la fédération a naturellement élargi sa réflexion. L'UFOLEP s'est alors engagée à intégrer le développement durable dans toutes ses dimensions au sein de son projet fédéral et donc de ses activités. Ce travail a été réalisé selon deux axes : d'une part de faire évoluer les pratiques de l'UFOLEP afin de limiter leur impact environnemental et d'autre part de sensibiliser et éduquer les adhérents aux problématiques citoyennes que recouvre le développement durable (achats responsables, insertion sociale, empreinte écologique, biodiversité, etc.). Pour ce faire de nombreux outils spécifiques « Sport et développement durable » ont été créés (guides, formation,...) et des actions menées en cohérence. L'UFOLEP affirme son positionnement politique en intégrant le développement durable dans ses statuts, en identifiant des critères d'éco-responsabilité dans le cahier des charges de ses manifestations compétitives nationales et dans ses appels à projets en direction de son réseau.

ÉDUCUER ! C'EST PRÉVENIR !

LE PROJET FÉDÉRAL
L'accès pour tous et pour tous les publics aux pratiques sportives et activités physiques et éducatives : de la petite enfance aux seniors.

PLUS-VALUE
• Des outils éducatifs et pédagogiques clés en main
• Des supports attractifs, simples et accessibles pour les plus jeunes

OÙ ?
L'UFOLEP est implantée sur l'ensemble des territoires à travers ses comités départementaux et régionaux : elle rassemble plus de 8000 associations et 350 000 licenciés de tous les âges.

LES OUTILS
• Diversité des supports (dominos, memory, carte, disque...)
• Situations rencontrées soit dans le cadre familial, soit dans le cadre scolaire ou péri scolaire
• Situations d'apprentissage (vélo), de reconnaissance, de protection individuelle (risques, conduite à tenir...)

COMMENT ?
Par le biais des écoles, maisons de retraite, EPHAD® (Établissement d'hébergement pour personnes âgées), centres de loisirs, crèches, milieu carcéral, PJJ® (Protection Judiciaire de la Jeunesse)...

LES CONTACTS
Jeux réalisés par l'Équipe Pédagogique Nationale UFOLEP avec la collaboration des comités 64-89-77
Plus d'infos : www.ufolep.org

QUAND ?
Depuis 2011, l'UFOLEP est agréée par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser les formations aux gestes de premiers secours et toutes autres formations d'initiation et de prévention, outils éducatifs privilégiés de la citoyenneté en actes.

Tampon du comité

Droits et auteurs : UFOLEP

Un groupe de travail associant élus et professionnels du niveau local au niveau national est en place depuis 2002 pour proposer les orientations de la politique développement durable au Comité directeur national. Des moyens humains et financiers sont dégagés pour mettre en œuvre les projets.

Actions réalisées

La création d'outils de sensibilisation des sportifs à l'impact environnemental de leur activité (expositions, guides et flyers thématiques) :

- Exposition « L'eau, une énergie sportive précieuse »
- Exposition « Sport de nature, sport qui dure »
- Guide « Manifestations sportives et développement durable »
- Création du label « Raid'spect® »
- Réalisation de Bilans Carbone® (échelle nationale mais également sur des événements particuliers)
- Création de l'outil ADERE au sein d'un collectif
- Concours photo « sport et développement durable à l'UFOLEP »
- Trophées « génération développement durable »
- Base de données d'expérience sport et développement durable
- Formation des acteurs de notre réseau
- Mise en place d'évènements « laboratoires » (Raid'spectNature, Playa Tour, Raidy To Go, etc.)

Actions en cours

- Engagement pour la stratégie nationale pour la biodiversité reconnu par le Ministère en charge de l'écologie et de l'environnement (création d'outils pédagogiques, formation, recensement des expériences)
- Programme de volontaires en service civique sur la mise en place d'ateliers de sensibilisation à l'environnement et au développement durable
- Création de fiches pratiques sur l'organisation d'évènements sportifs
- Accompagnement de structures et évènements dans leur démarche durable
- Développement de partenariats éthiques et responsables
- Proposition de modules de formation en utilisant les outils numériques (webinaire, mooc,...)

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 